

Hors-série

Mars 2025 - 8€



Les chiffres de l'Enseignement catholique

2024-2025

2 059 650 élèves

7 190 établissements

137 500 enseignants

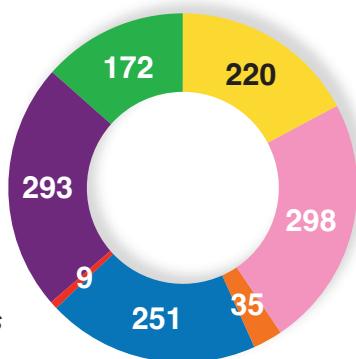
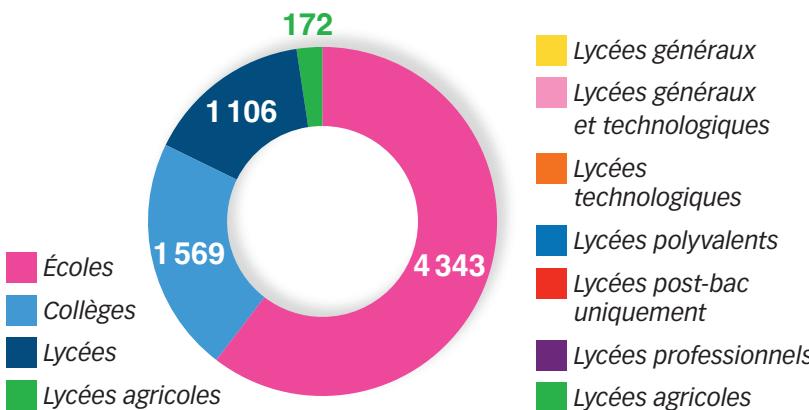
Les établissements

L'implantation des **7 190 établissements** de l'Enseignement catholique est très inégale selon les régions. Elle évolue très peu dans le temps.

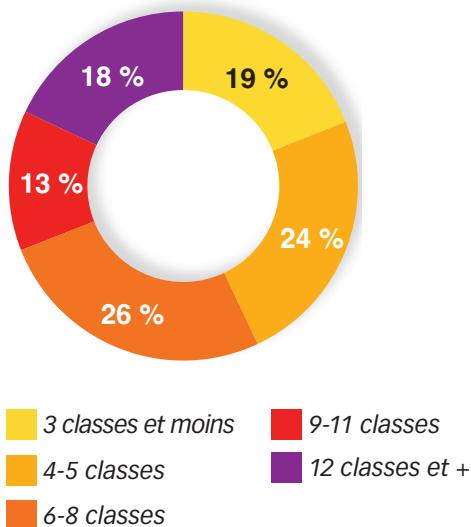
Les écoles, en grande majorité maternelles et élémentaires, sont de taille petite et moyenne : 19 % d'entre elles ont moins de 4 classes, 63 % d'entre elles ont de 4 à 11 classes, seules 18 % ont 12 classes et plus. 45 écoles (1 % du total) sont des écoles à classe unique.

Les collèges et lycées sont souvent regroupés dans des ensembles scolaires. Ils sont de taille plus modeste que ceux de l'enseignement public. Enfin, 69 % des lycées agricoles ont moins de 300 élèves.

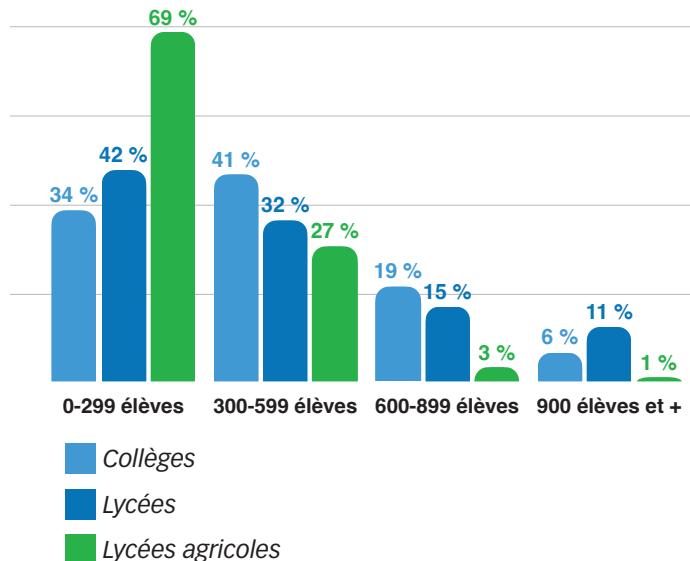
RÉPARTITION DES 7 190 ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES



TAILLE DES ÉCOLES

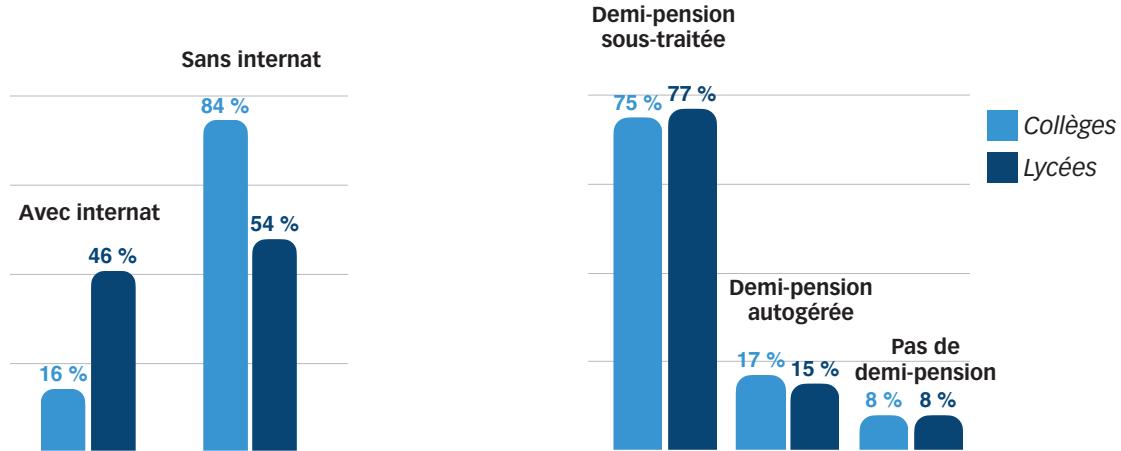


TAILLE DES COLLÈGES ET LYCÉES

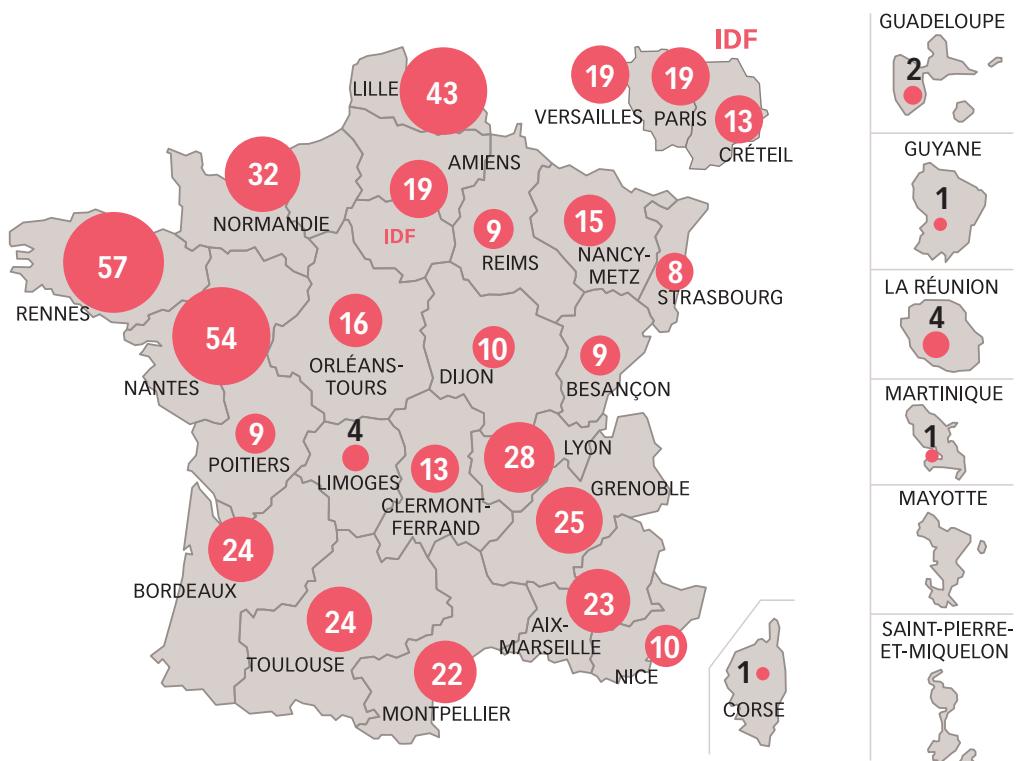


INTERNAT ET DEMI-PENSION (collèges et lycées, enseignement agricole compris)

87 % des lycées agricoles disposent d'un internat. C'est le cas de 40 % des lycées relevant de l'Éducation nationale.



NOMBRE DE LYCÉES AVEC UN PÔLE POST-BAC (PAR ACADEMIE)



514 lycées privés associés à l'État par contrat, dont 69 lycées agricoles, possèdent un pôle post-bac. Ils sont fédérés au sein de RenaSup, le réseau national d'enseignement supérieur privé de l'Enseignement catholique.

Les élèves

L'Enseignement catholique sous contrat scolarise **2 059 650 élèves** à la rentrée 2024. Il enregistre **une baisse de 3 025 élèves**, avec des variations très différentes selon les niveaux d'enseignement.

Le premier degré perd 4 022 élèves, soit 0,5 % de ses effectifs. Cette baisse est nettement inférieure à celle qu'enregistre l'enseignement public, en recul de 1,4 %.

Les effectifs des collèges de l'Enseignement catholique sont stables (+411 élèves, soit +0,1 %), alors que ceux du public reculent de 0,7 %.

Dans les **lycées relevant de l'Éducation nationale**, les formations générales et technologiques du second degré perdent 2 652 élèves (-0,8 %). Dans le public, les mêmes formations perdent 1,4 % de leurs effectifs.

Les effectifs des formations professionnelles progressent nettement (+2 236 élèves, soit +2,1 %), le public progresse lui aussi de manière importante sur ce créneau (+2,8 %).

Au total, le second degré de l'Enseignement catholique relevant de l'Education nationale est stable. Le second degré public perd 20 906 élèves sur ce segment (-0,5 %).

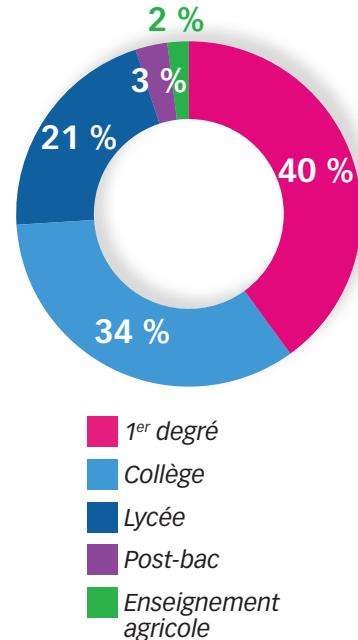
Le post-bac progresse légèrement avec 291 élèves de plus, soit +0,5 %.

L'enseignement agricole gagne 711 élèves (+1,6 %), tous niveaux confondus.

NOMBRE D'ÉLÈVES ACCUEILLIS À LA RENTRÉE 2024

RÉPARTITION DES EFFECTIFS

1^{er} degré	812 441
Maternelle	274 856
Élémentaire	535 699
Structures spécialisées (IME, Itep)	1 886
2^d degré	1 148 745
Collège	707 889
Lycée	440 856
voie générale	286 006
voie technologique	43 693
voie professionnelle	111 157
Post-bac	53 501
CPGE	12 126
BTS	36 122
Autres formations sous contrat	5 253
Enseignement agricole	44 963
Total	2 059 650



IME: Institut médico-éducatif

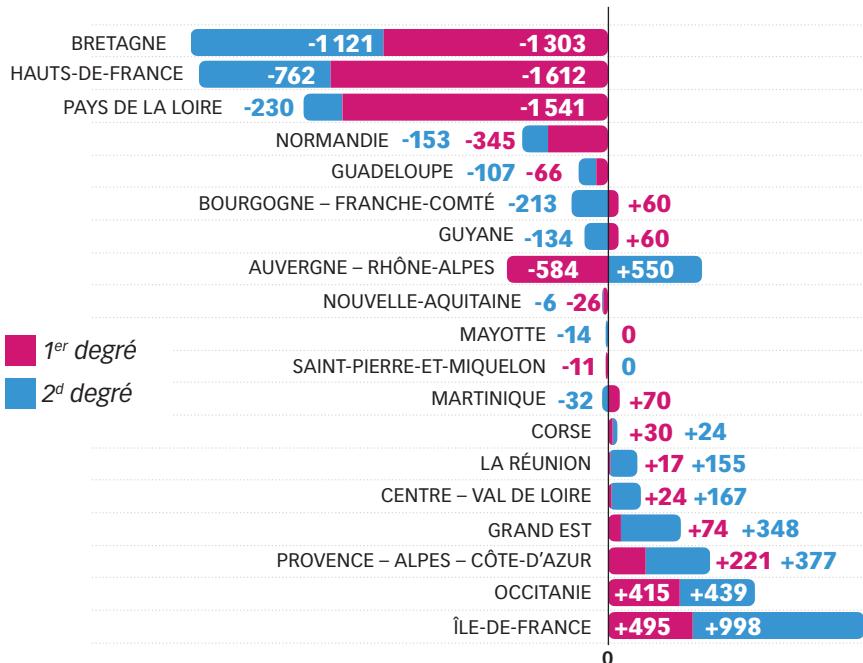
Itep: Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

CPGE: Classe préparatoire aux grandes écoles

BTS: Brevet de technicien supérieur

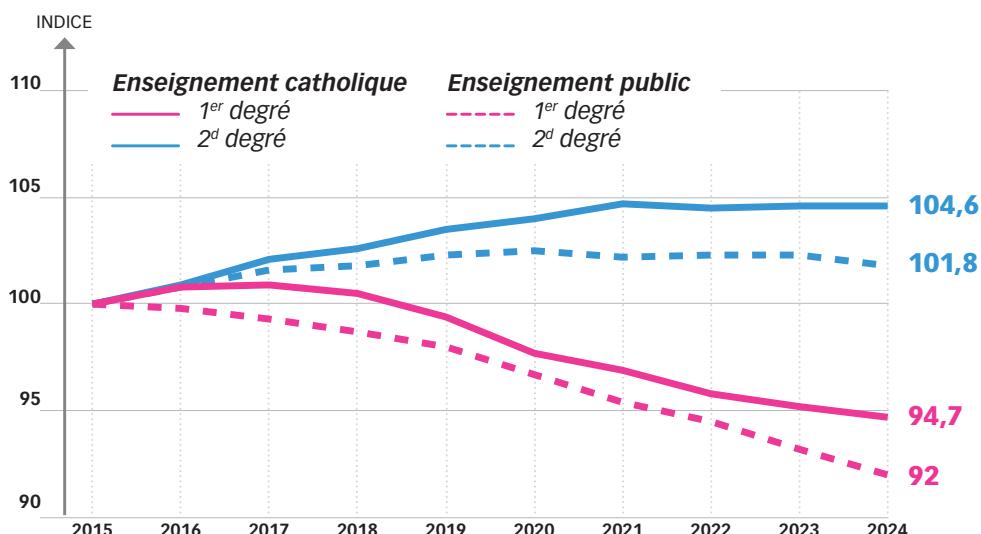
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES 1^{er} ET 2^d DEGRÉS PAR RÉGION DE 2023 À 2024

Hors enseignement agricole (cf. p. 20)



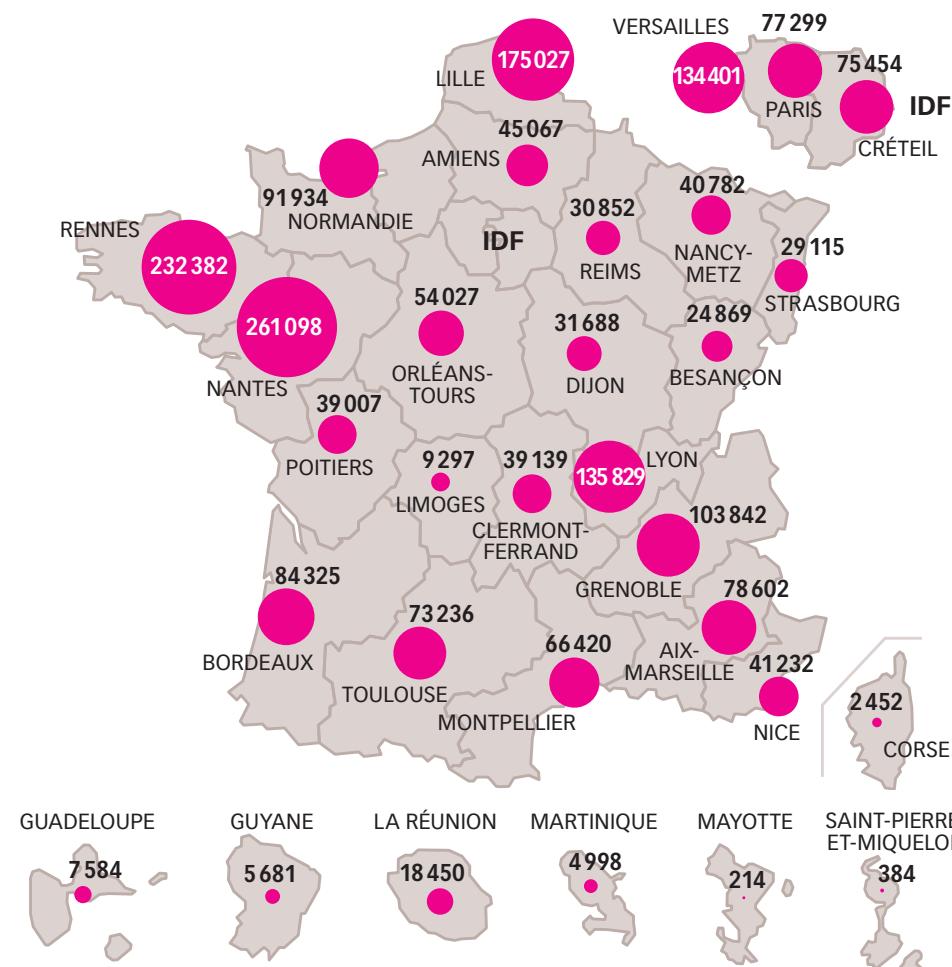
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ET PUBLIC

Hors post-bac et enseignement agricole (cf. p. 20)



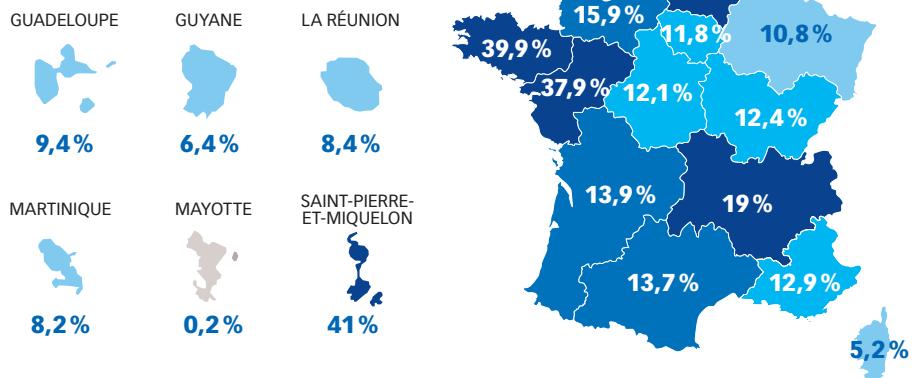
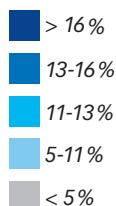
Les élèves

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR ACADEMIE *Hors enseignement agricole (cf. p. 20)*



POIDS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Hors post-bac et enseignement agricole (cf. p. 20)



ACCUEIL DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS Hors enseignement agricole (cf. p. 20)

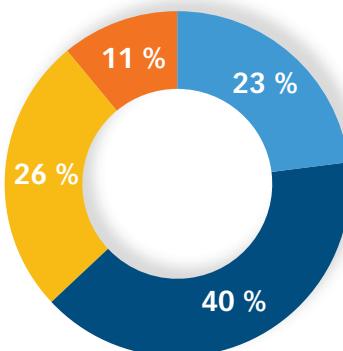
- █ Ulis 1^{er} degré
- █ Ulis 2^d degré
- █ Segpa
- █ Structures spécialisées (IME, Itep...)

Ulis: Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Segpa: Section d'enseignement général et professionnel adapté

IME: Institut médico-éducatif

Itep: Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique



L'Enseignement catholique scolarise **16 266 élèves à besoins éducatifs particuliers**, 295 (1,8%) de plus qu'à la rentrée précédente. 3 681 en Ulis premier degré dans 405 écoles, 6 494 en Ulis second degré dans 603 collèges ou lycées, 4 205 en Segpa dans 95 collèges et 1 886 en enseignement spécialisé dans 36 structures dédiées.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN POST-BAC PAR ACADEMIE Hors enseignement agricole (cf. p. 20)

MARTINIQUE	4
GUYANE	11
CORSE	20
GAUDELOUPE	98
LIMOGES	330
STRASBOURG	411
BESANÇON	436
LA RÉUNION	499
REIMS	537
POITIERS	779
NICE	1 003
AMIENS	1 095
CLERMONT-FERRAND	1 158
NANCY-METZ	1 326
CRÉTEIL	1 367
DIJON	1 376
ORLÉANS-TOURS	1 736
BORDEAUX	1 749
GRENOBLE	1 889
MONTPELLIER	1 960
AIX-MARSEILLE	2 262
TOULOUSE	2 527
NORMANDIE	2 569
VERSAILLES	3 533
LYON	3 973
PARIS	4 457
NANTES	5 232
LILLE	5 449
RENNES	5 715

Les formations post-baccauléat de l'Enseignement catholique accueillent **53 501 étudiants**, dont **36 122 en BTS**, **12 126 en CPGE** et **5 253 dans les autres formations** relevant de l'Education nationale.

- █ CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles)
- █ BTS (Brevet de technicien supérieur)
- █ Autres formations

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR DÉPARTEMENT ET ACADEMIE *Hors enseignement agricole (cf. p. 20)*

04.Alpes-de-H ^{te} -Provence	1 505	(-54)
05.Hautes-Alpes	2 026	(+18)
13.Bouches-du-Rhône	58 219	(+107)
84.Vaucluse	16 852	(+366)
Total Aix-Marseille	78 602	(+437)
02.Aisne	10 327	(-101)
60.Oise	16 791	(+45)
80.Somme	17 949	(-319)
Total Amiens	45 067	(-375)
25.Doubs	12 214	(-16)
39.Jura	5 615	(-110)
70.Haute-Saône	3 305	(+38)
90.Territoire de Belfort	3 735	(+4)
Total Besançon	24 869	(-84)
24.Dordogne	5 467	(+9)
33.Gironde	38 841	(+228)
40.Landes	6 055	(+32)
47.Lot-et-Garonne	6 692	(-194)
64.Pyrénées-Atlantiques	27 270	(+96)
Total Bordeaux	84 325	(+171)
03.Allier	4 976	(-100)
15.Cantal	2 547	(-71)
43.Haute-Loire	14 089	(-60)
63.Puy-de-Dôme	17 527	(+108)
Total Clermont-Ferrand	39 139	(-123)
2A.Corse-du-Sud	1 298	(+36)
2B.Haute-Corse	1 154	(+18)
Total Corse	2 452	(+54)
77.Seine-et-Marne	24 502	(+85)
93.Seine-Saint-Denis	26 232	(+77)
94.Val-de-Marne	24 720	(+125)
Total Créteil	75 454	(+287)
21.Côte-d'Or	13 676	(-34)
58.Nièvre	3 123	(-32)
71.Saône-et-Loire	9 229	(-114)
89.Yonne	5 660	(+111)
Total Dijon	31 688	(-69)
07.Ardèche	16 186	(-240)
26.Drôme	17 367	(-32)
38.Isère	32 478	(-22)
73.Savoie	8 324	(+73)
74.Haute-Savoie	29 487	(+291)
Total Grenoble	103 842	(+70)
59.Nord	135 192	(-1 304)
62.Pas-de-Calais	39 835	(-695)
Total Lille	175 027	(-1 999)
19.Corrèze	4 077	(+7)
23.Creuse	257	(-3)
87.Haute-Vienne	4 963	(+59)
Total Limoges	9 297	(+63)
01.Ain	16 309	(+19)
42.Loire	33 874	(-387)
69.Rhône	85 646	(+387)
Total Lyon	135 829	(+19)
11.Aude	4 974	(+30)
30.Gard	22 089	(+197)
34.Hérault	24 894	(+300)
48.Lozère	4 577	(+19)
66.Pyrénées-Orientales	9 886	(+97)
Total Montpellier	66 420	(+643)
54.Meurthe-et-Moselle	13 255	(+54)
55.Meuse	2 922	(-23)
57.Moselle	18 849	(+203)
88.Vosges	5 756	(-53)
Total Nancy - Metz	40 782	(+181)

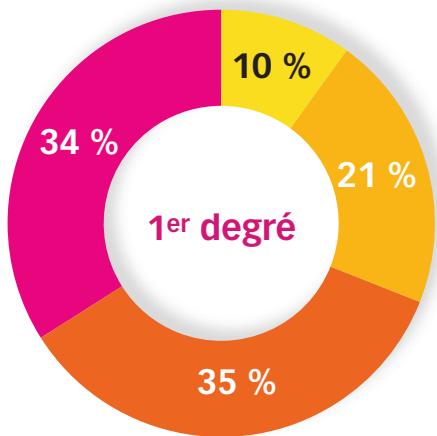
49.Maine-et-Loire	63 740	(-522)
53.Mayenne	19 947	(-158)
72.Sarthe	19 602	(-339)
85.Vendée	59 298	(-932)
Total Nantes	261 098	(-1771)
06.Alpes-Maritimes	24 157	(+60)
83.Var	17 075	(+101)
Total Nice	41 232	(+161)
14.Calvados	22 111	(-258)
27.Eure	10 878	(+208)
50.Manche	16 758	(-206)
61.Orne	9 139	(-319)
76.Seine-Maritime	33 048	(+77)
Total Normandie	91 934	(-498)
18.Cher	4 497	(-13)
28.Eure-et-Loir	10 132	(+36)
36.Indre	2 162	(-48)
37.Indre-et-Loire	15 138	(+128)
41.Loir-et-Cher	7 139	(+84)
45.Loiret	14 959	(+4)
Total Orléans - Tours	54 027	(+191)
Total Paris	77 299	(+196)
16.Charente	6 850	(-90)
17.Charente-Maritime	8 064	(+36)
79.Deux-Sèvres	12 488	(-167)
86.Vienne	11 605	(-45)
Total Poitiers	39 007	(-266)
08.Ardennes	4 647	(-35)
10.Aube	7 514	(+106)
51.Marne	16 150	(+31)
52.Haute-Marne	2 541	(-16)
Total Reims	30 852	(+86)
22.Côtes-d'Armor	31 115	(-432)
29.Finistère	58 751	(-606)
35.Ille-et-Vilaine	79 479	(-147)
56.Morbihan	63 037	(-1239)
Total Rennes	232 382	(-2 424)
67.Bas-Rhin	13 452	(+3)
68.Haut-Rhin	15 663	(+152)
Total Strasbourg	29 115	(+155)
09.Ariège	2 192	(+7)
12.Aveyron	12 382	(+71)
31.Haute-Garonne	28 623	(+238)
32.Gers	3 765	(-83)
46.Lot	2 767	(-56)
65.Hautes-Pyrénées	5 859	(-44)
81.Tarn	11 305	(+46)
82.Tarn-et-Garonne	6 343	(+32)
Total Toulouse	73 236	(+211)
78.Yvelines	40 249	(+292)
91.Essonne	23 736	(+65)
92.Hauts-de-Seine	48 311	(+630)
95.Val-d'Oise	22 105	(+23)
Total Versailles	134 401	(+1 010)
97.Métropole	1 977 376	(-3 674)
971.Guadeloupe	7 584	(-173)
972.Martinique	4 998	(+38)
973.Guyane	5 681	(-74)
974.La Réunion	18 450	(+172)
975.St-Pierre-et-Miquelon	384	(-11)
976.Mayotte	214	(-14)
Total Drom-Com	37 311	(-62)
TOTAL	2014 687	(-3 736)

Les enseignants

Un peu moins de **133 000 enseignants** exercent dans les classes sous contrat de l'Enseignement catholique, hors enseignement agricole (cf. p. 20).

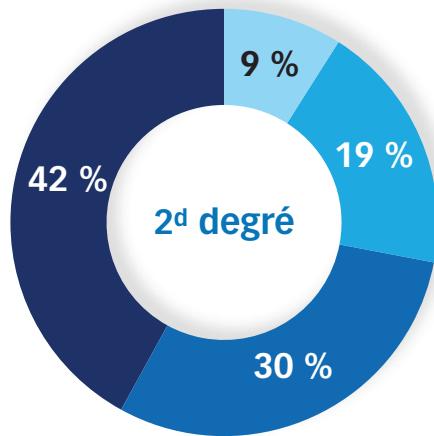
Les ratios présentés ici sont calculés sur la base de 129 060 individus. Ce chiffre est inférieur à la réalité: ne sont en effet comptabilisés que les enseignants (personnes physiques) installés administrativement par les services académiques au 30 novembre 2024. Des délégués auxiliaires sont devant élèves à cette date avec un dossier administratif en cours de traitement et ne sont donc pas repris dans nos bases.

MOYENNE D'ÂGE ET RÉPARTITION FEMMES/HOMMES DANS LES 1^{er} ET 2^d DEGRÉS



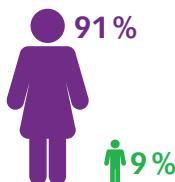
- 30 ans et moins
- 31-40 ans
- 41-50 ans
- 51 ans et plus

45,6 ans d'âge moyen
(39 794 enseignants)



- 30 ans et moins
- 31-40 ans
- 41-50 ans
- 51 ans et plus

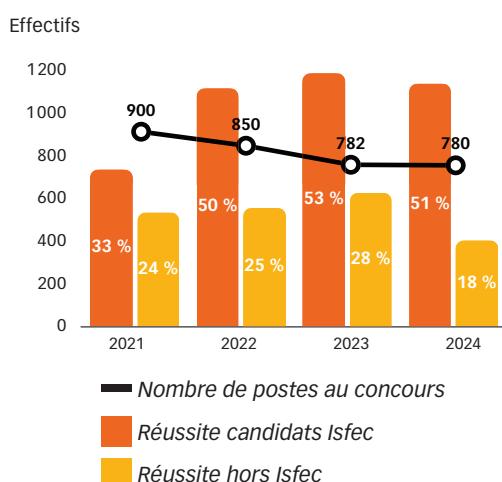
47,3 ans d'âge moyen
(89 266 enseignants)



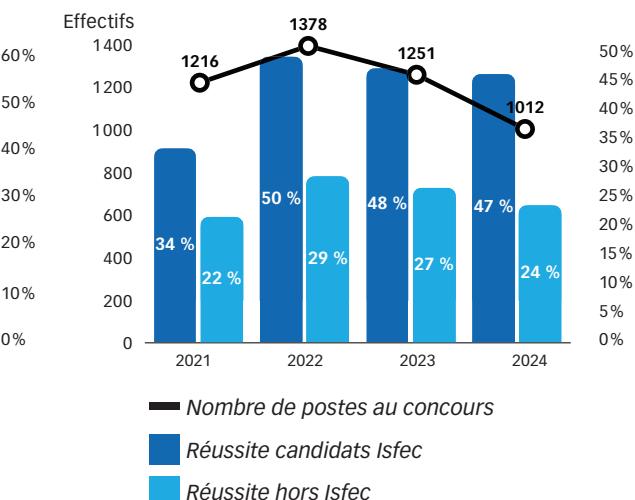
LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

Les futurs enseignants des établissements d'enseignement privé associés à l'État par contrat sont recrutés par le **CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles)** ou par le **Cafep (Concours d'accès aux fonctions d'enseignant dans les classes du second degré de l'enseignement privé)**. Leur formation initiale est assurée dans le cadre de masters professionnels (Meef) par 23 Isfec (Instituts supérieurs de formation de l'Enseignement catholique), en partenariat avec les cinq universités catholiques. Il est possible de s'inscrire aux concours sans passer par un Isfec, mais les candidats ont un taux de réussite nettement supérieur lorsqu'ils sont issus de la formation en Isfec.

1^{er} degré (CRPE)



2^d degré (Cafep)



RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS EN ISFEC SE PRÉPARANT À DEVENIR ENSEIGNANT

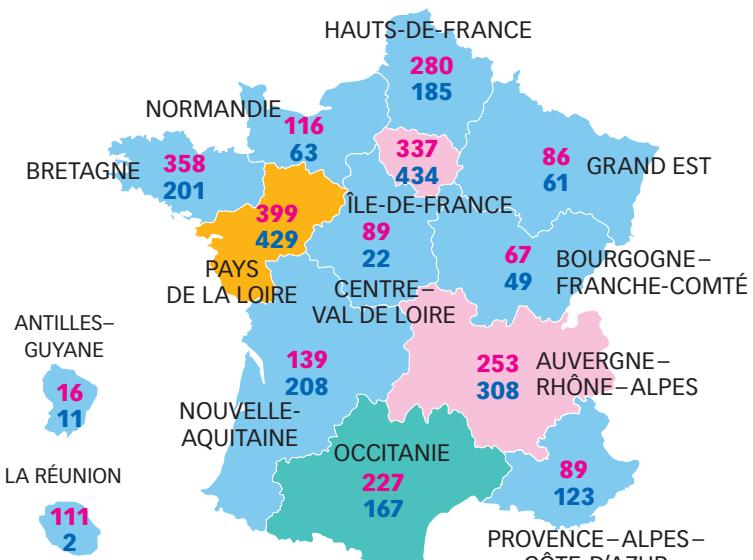
23 Isfec (Instituts supérieurs de formation de l'Enseignement catholique) accueillent **4830 étudiants** ou lauréats de concours stagiaires qui se préparent à devenir enseignant dans les établissements de l'Enseignement catholique, 2 567 pour le premier degré, 2 263 pour le second degré. 46 % d'entre eux sont lauréats d'un concours, 28 % étudiants en master 1 et 26 % étudiants en master 2.

Nombre d'Isfec

5	2
4	1
3	

Effectifs

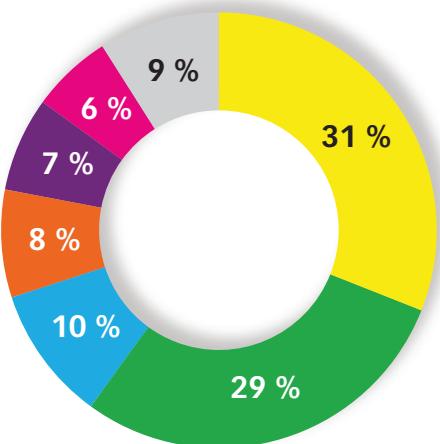
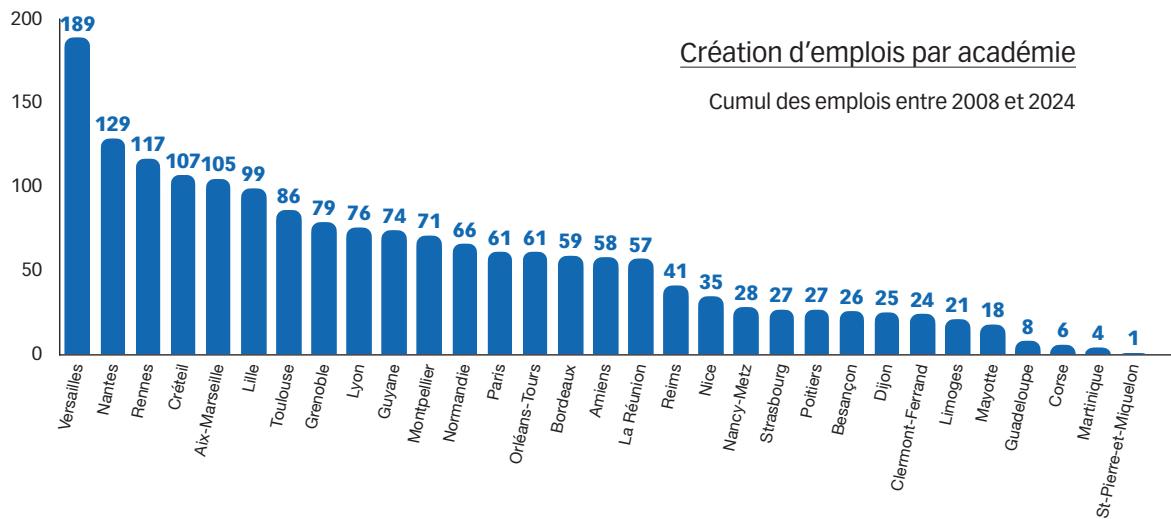
1 ^{er} degré
2 ^d degré



les enseignants

CRÉATION D'EMPLOIS « RÉUSSITE ÉDUCATIVE » PAR ACADEMIE

L'Enseignement catholique poursuit une politique volontariste en faveur des publics en difficulté. Cela se traduit par une allocation de moyens spécifiques au titre de son **plan « Réussite éducative »** qui permet aux académies d'affecter des enseignants à des projets ciblés et d'ouvrir de nouvelles filières, voire de nouveaux établissements qui s'inscrivent dans cette dynamique. **1780 emplois** ont été affectés à ce plan depuis 2008.



Répartition des emplois créés

- *Ulis école/collège-lycée (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)*
- *Ouverture d'établissements, de filières, de divisions*
- *Dispositifs à besoins éducatifs particuliers*
- *Segpa (Sections d'enseignement général et professionnel adapté)*
- *Prévention et lutte contre le décrochage*
- *UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)*
- *Autres*

Les chefs d'établissement

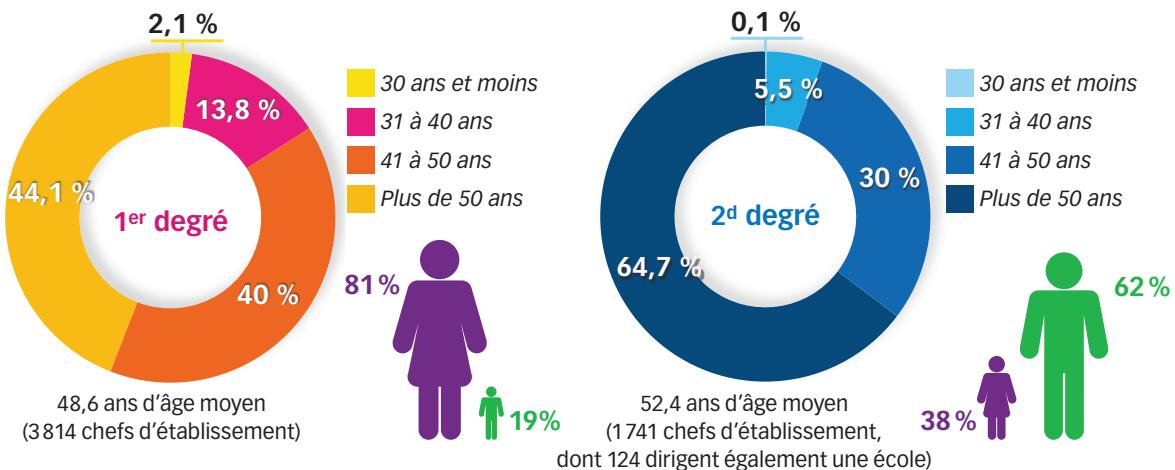
L'Enseignement catholique s'appuie sur **5 555 chefs d'établissement**: 3 814 dirigent une ou plusieurs écoles, 1 617 dirigent un ou plusieurs établissements du second degré, 124 une école et un ou plusieurs établissements du second degré.

Ils portent la responsabilité pastorale et ont la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement qu'ils dirigent. Les femmes sont très largement majoritaires dans le premier degré. Deux chefs d'établissement sur trois dans le second degré sont des hommes.

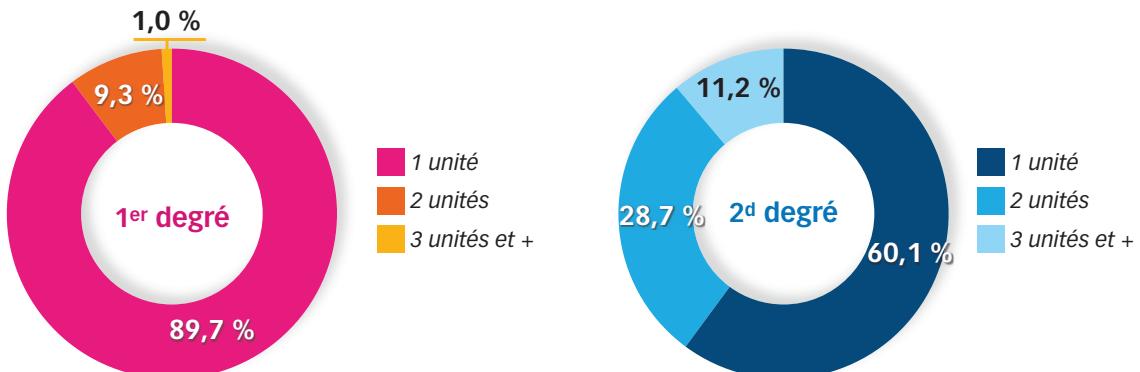
Quatre organisations professionnelles de chefs d'établissement sont reconnues par le Statut de l'Enseignement catholique: le **Snceel** (2 650 adhérents), le **Synadec** (1 522 adhérents), le **Synadic** (550 adhérents) et l'**UNETP** (892 adhérents). Ces quatre organisations participent aux instances de l'Enseignement catholique et représentent les chefs d'établissement dans les relations avec l'État, les collectivités territoriales et les autorités académiques.

Les données présentées sont hors enseignement agricole (cf. p. 20).

MOYENNE D'ÂGE ET RÉPARTITION FEMMES/HOMMES DANS LES 1^{er} ET 2^d DEGRÉS



UNITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S) DIRIGÉE(S) PAR UN MÊME CHEF D'ÉTABLISSEMENT



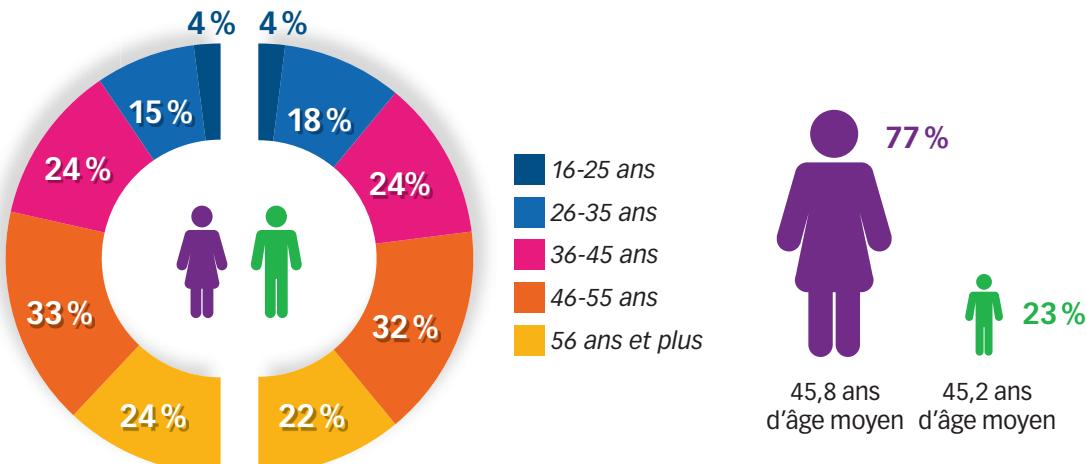
Les salariés des établissements

Les **Ogec** (Organismes de gestion de l'Enseignement catholique) ont la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale des établissements. Ils sont les employeurs des personnels de droit privé.

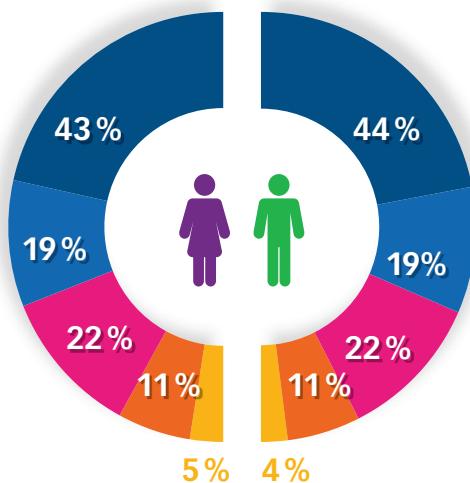
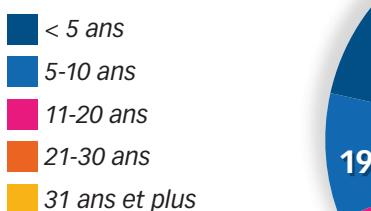
Les Ogec emploient plus de **80 000 salariés** dans les services supports (personnels administratifs, d'éducation, d'entretien, de restauration...).

Les données présentées ici sont tirées d'un panel de 31 000 salariés sur l'exercice 2022-2023, hors enseignement agricole (cf. p.20).

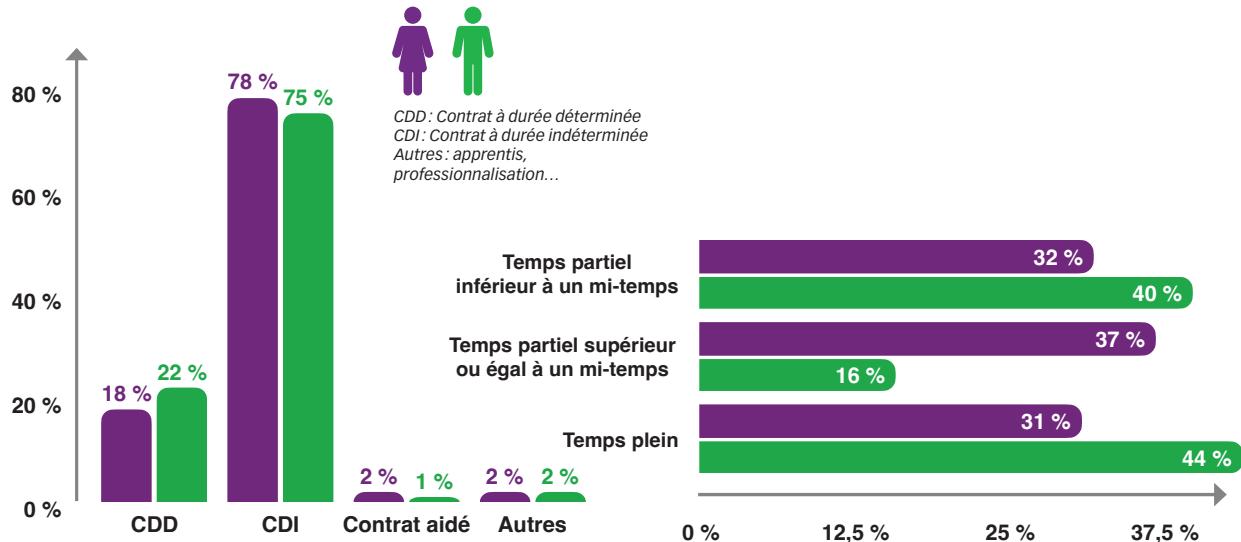
MOYENNE D'ÂGE ET RÉPARTITION FEMMES/HOMMES



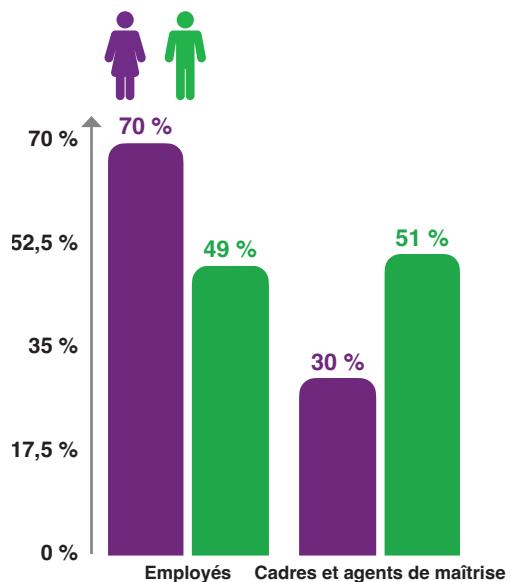
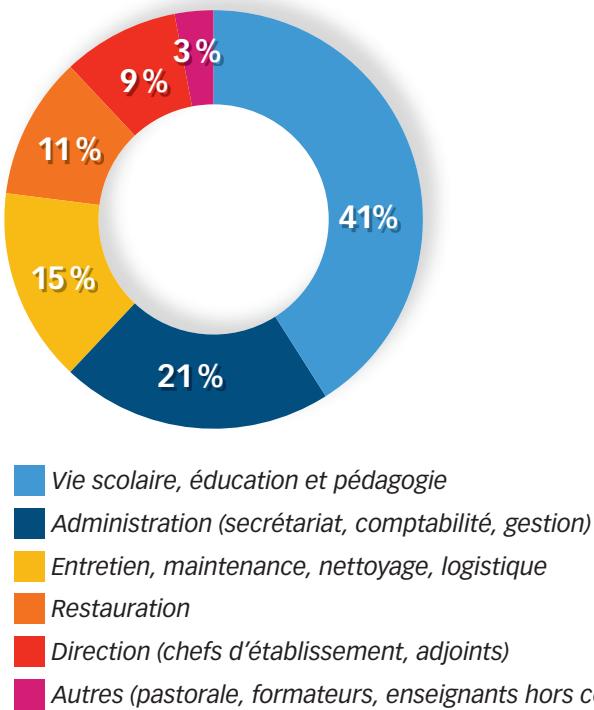
ANCIENNÉTÉ DES SALARIÉS



RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRATS ET PAR TEMPS DE TRAVAIL



RÉPARTITION PAR TYPE DE FONCTIONS ET PAR CSP



Les indicateurs économiques

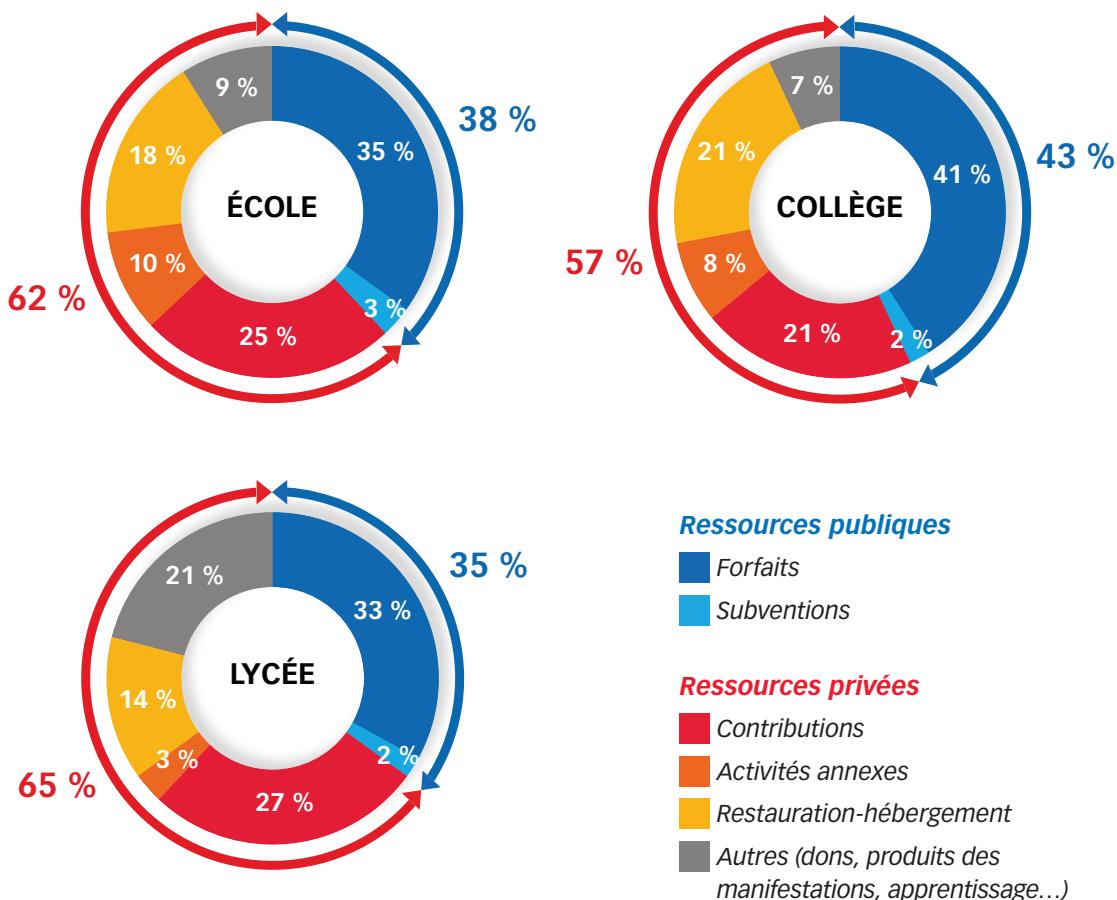
L'État est l'employeur des enseignants des établissements privés associés à l'État par contrat. Hors salaires des enseignants, le fonctionnement de ces établissements est assuré :

- d'une part par **l'État et les collectivités territoriales** (commune pour les écoles, département pour les collèges et région pour les lycées), sous la forme d'un **forfait d'externat** qui doit en principe couvrir les dépenses de fonctionnement relatives à la scolarisation des élèves externes. Des subventions diverses et le financement des contrats aidés viennent compléter les ressources publiques ;
- d'autre part par les **familles**, sous la forme d'une **contribution familiale** destinée à financer les activités liées au caractère propre et les investissements immobiliers.

La restauration et l'hébergement, ainsi que la plupart des activités annexes (voyages, activités périscolaires...) sont à la charge exclusive des familles.

Les données présentées sont hors enseignement agricole (cf. p. 20).

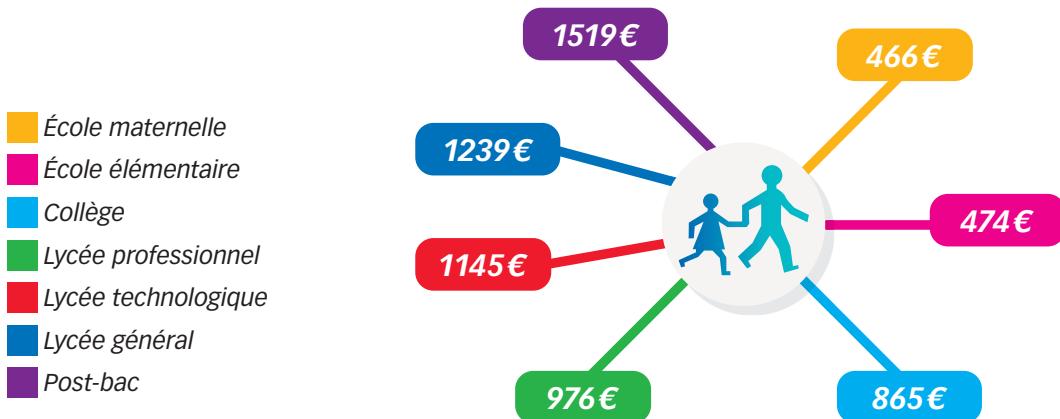
RÉPARTITION DU FINANCEMENT PUBLIC/PRIVÉ (hors salaires des enseignants)



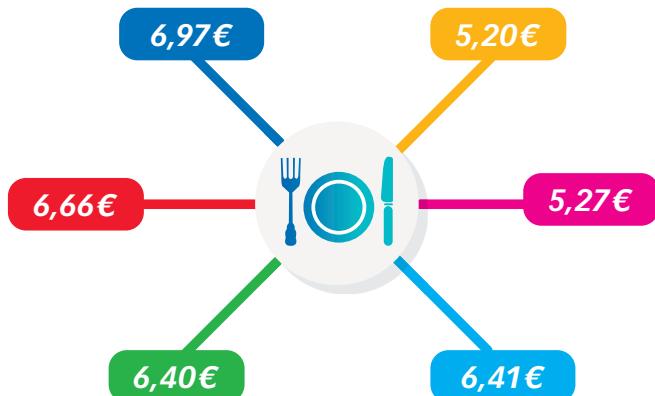
FINANCEMENT DES FAMILLES

Prix moyen de la contribution familiale par élève et par an

(hors cantine et internat)



Prix moyen d'un repas



Prix moyen de l'internat par élève et par an

Le prix de l'internat (restauration comprise, hors contribution familiale) varie de 3200€ à 6000€ par an suivant le cycle d'enseignement et la situation géographique.

La plupart des établissements organisent des péréquations qui permettent aux familles à revenus modestes de bénéficier de remises sur les différentes prestations.

Par ailleurs, à la rentrée 2024, 11% des élèves accueillis sont boursiers (9,9% en collège, 8,8% en lycée général et technologique et 24,6% en lycée professionnel).

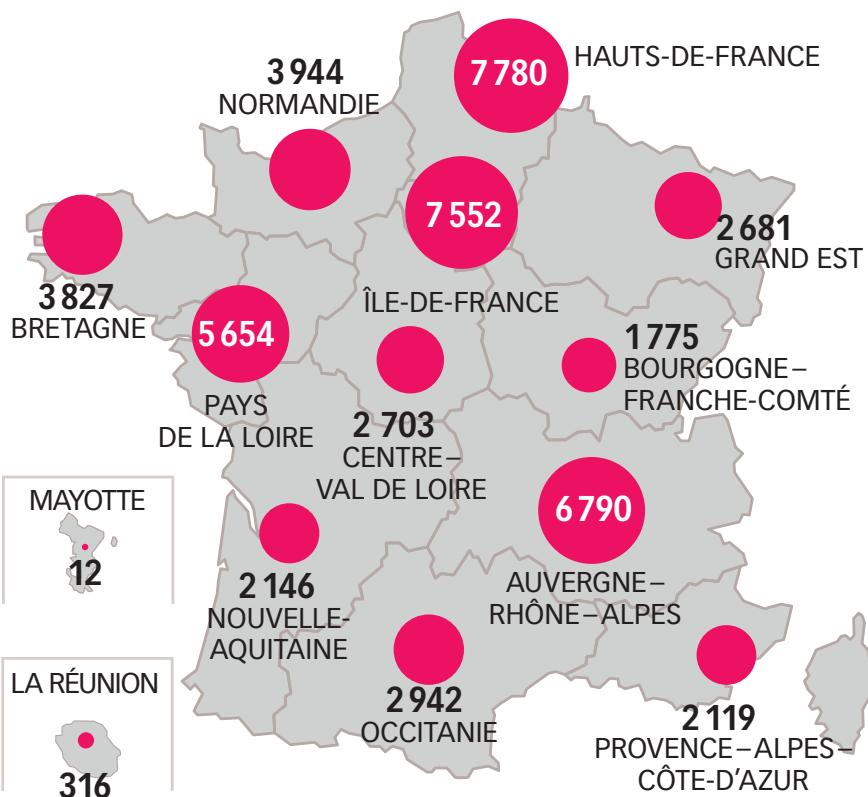
L'apprentissage

L'enquête conduite auprès des établissements du réseau a permis de recenser **50241 apprentis** dans l'Enseignement catholique, dont 9 571 dans l'enseignement agricole. C'est au total 488 de plus que l'an dernier (+0,98%). Un effectif qui se stabilise après deux années de forte progression.

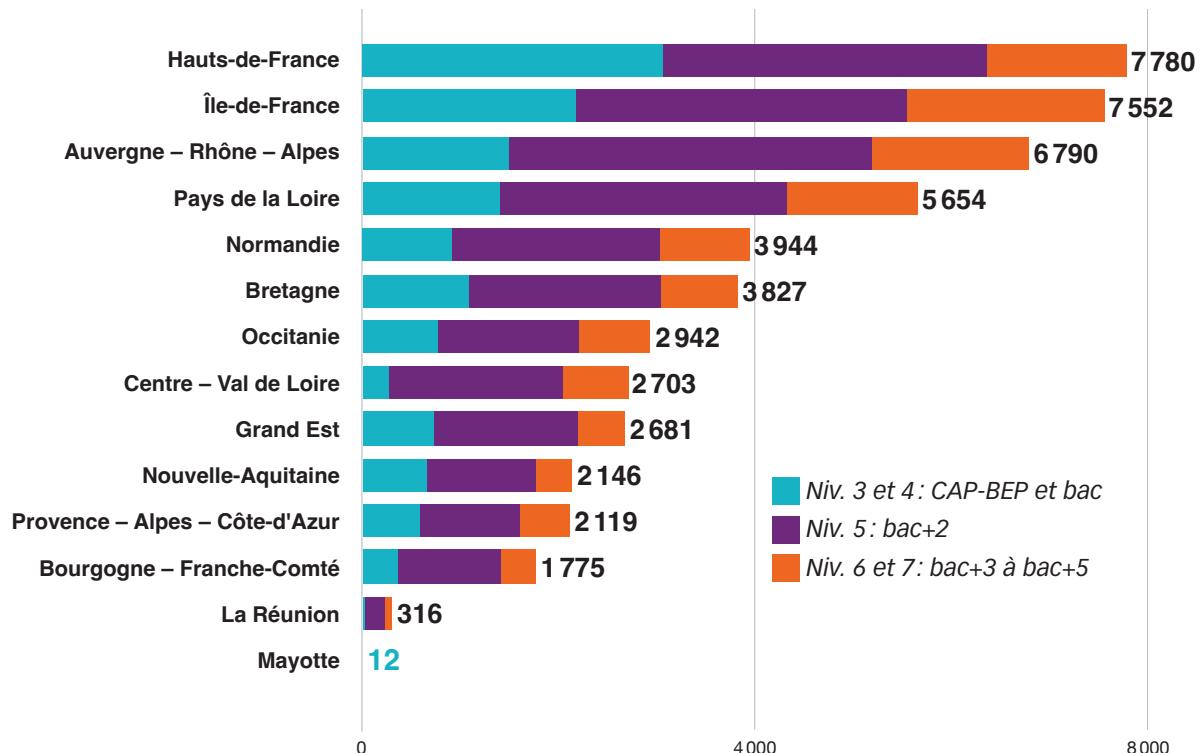
600 établissements sont engagés dans le développement de l'apprentissage au sein des **77 CFA** de l'Enseignement catholique ou en lien avec un CFA partenaire. En outre, certains CFA accueillent également des organismes de formation qui ne relèvent pas de l'Enseignement catholique.

Près des trois quarts des formations assurées en apprentissage sont de niveau post-bac.

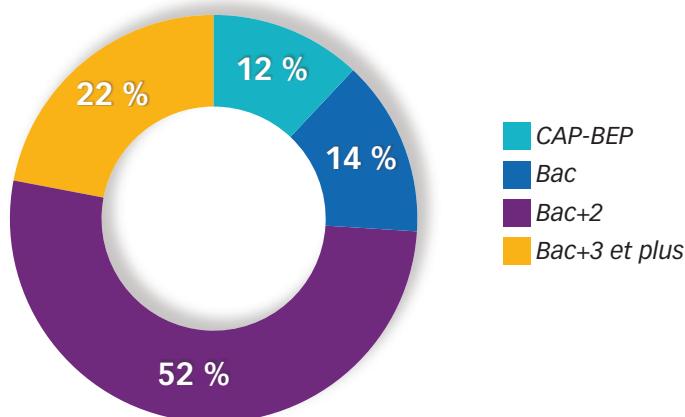
RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR RÉGION



NOMBRE D'APPRENTIS PAR RÉGION ET NIVEAU DE FORMATION



RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION

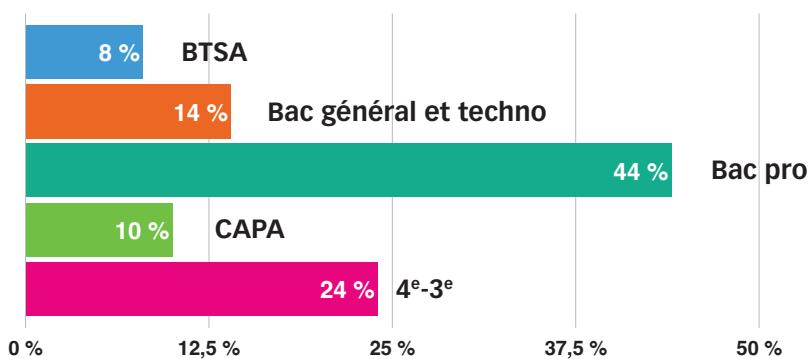
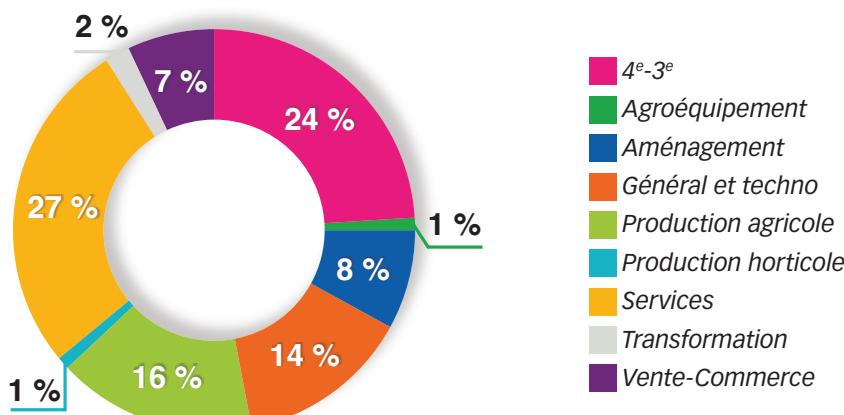


L'enseignement agricole

- Le **Cneap** (Conseil national de l'enseignement agricole privé) représente un tiers de l'enseignement agricole français. Il regroupe **172 lycées** sous contrat avec le ministère de l'Agriculture en application de la loi Rocard de 1984, **75 centres de formation d'apprentis et 104 centres de formation continue**.
- 4 800 professeurs enseignent dans ces établissements, qui salarent un peu plus de 6 500 personnels.
- Le réseau scolarise **44 963 élèves et étudiants** de la 4^e au BTS et **9 571 apprentis**.

172 lycées
41 528 élèves de la 4^e au baccalauréat
3 435 étudiants en post-bac
9 571 apprentis
4 800 enseignants

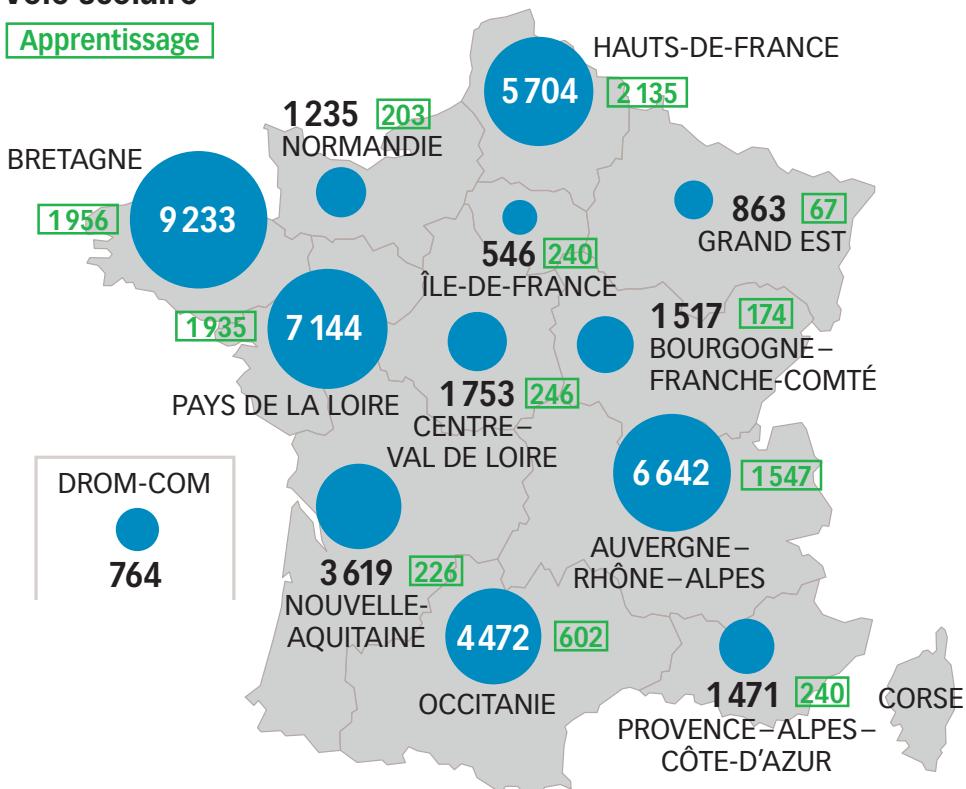
RÉPARTITION PAR SPÉCIALITÉ DE FORMATION ET PAR NIVEAU DE FORMATION



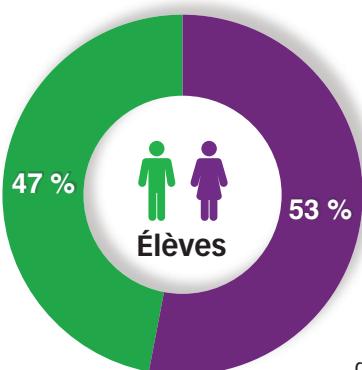
NOMBRE D'ÉLÈVES ET D'APPRENTIS PAR RÉGION

● Voie scolaire

Apprentissage

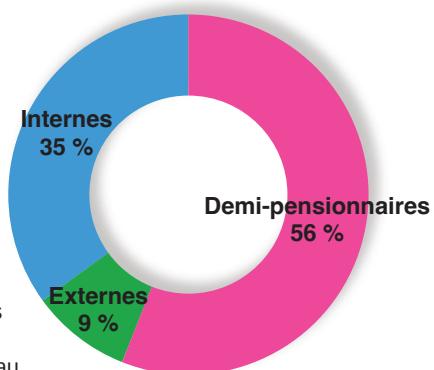


RÉPARTITION PAR GENRE



Plus d'un tiers des élèves sont internes dans l'un des 151 internats du réseau.

RÉPARTITION PAR RÉGIME



Sources

- Le **Secrétariat général de l'Enseignement catholique** réalise chaque année en novembre une enquête destinée à consolider les effectifs d'élèves et les moyens d'enseignement affectés aux établissements. Cette enquête permet d'établir les ratios nécessaires à la préparation de la rentrée suivante sur la base des moyens horaires consommés. Les applications Ange 1 (Application nationale pour la gestion des élèves), pour le 1^{er} degré, et Ange 2, pour le 2^d degré, sont déployées à cet effet dans les établissements.
- Les données récoltées sont validées par les trente observateurs académiques du réseau **Solfege** (Service d'observation de l'Enseignement catholique pour la fonction éducative et la gestion des emplois). Elles sont consolidées et analysées par Philippe Mignot, chargé de l'Observatoire national Solfege, que nous tenons vivement à remercier pour sa participation à ce dossier.
- Les données économiques sont issues de l'application Indices déployée par la **Fédération nationale des Ogec**.
- Les chiffres de l'enseignement agricole ont été fournis par le **Cneap** (Conseil national de l'enseignement agricole privé).
- Enfin, les données relatives à l'enseignement public sont extraites du *RERS* (*Repères et références statistiques*) édition 2024 du **ministère de l'Éducation nationale** et des notes de la **Depp** (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance).

En résumé

L’Enseignement catholique associé à l’État par contrat scolarise un élève français sur cinq.

Les établissements du réseau comptent **7 190 unités pédagogiques¹**. Ils sont associés à l’État en application de la loi Debré de 1959 pour ceux qui relèvent de l’Éducation nationale, ou de la loi Rocard de 1984 pour ceux qui relèvent du ministère de l’Agriculture.

À la rentrée 2024, **2 059 650 élèves** sont accueillis dans ces établissements : 812 441 dans le premier degré, 1 202 246 dans le second degré et le post-bac relevant de l’Éducation nationale, et 44 963 dans l’enseignement agricole.

Les établissements relevant de l’Éducation nationale scolarisent 16 266 élèves à besoins éducatifs particuliers, dont 10 175 en Ulis².

Dans un contexte de baisse démographique continue depuis plusieurs années, l’Enseignement catholique a perdu 3 025 élèves à la rentrée 2024, soit 0,15 % de son effectif total.

S’établissant à moins 4 022 élèves, soit -0,5 %, la baisse dans **le premier degré** est nettement plus faible qu’attendue. Les classes maternelles gagnent 2 175 élèves.

Dans **le second degré**, les effectifs des collèges sont stables (+411 élèves, soit +0,1 %).

En lycée, les voies générale et technologique perdent 2 652 élèves, soit 0,8 % de leurs effectifs. La voie professionnelle poursuit la remontée de ses effectifs et gagne 2 236 élèves (+2,1 %).

En **post-bac** les CPGE⁴ gagnent 563 étudiants (+4,9 %) tandis que les BTS³ en perdent 262 (-0,7 %).

Les lycées agricoles enregistrent une progression de 711 élèves et étudiants, soit une hausse de 1,6 %.

Enfin, **les organismes de formation par apprentissage** du réseau accueillent 50 241 jeunes, un effectif en légère progression (+488, soit +0,98 %).

1. Une unité pédagogique est une école, un collège ou un lycée (général, technologique, professionnel ou polyvalent). Un établissement peut comporter une ou plusieurs unité(s) pédagogique(s).

2. Unité localisée pour l’inclusion scolaire.

3. Section de technicien supérieur.

4. Classe préparatoire aux grandes écoles.



www.enseignement-catholique.fr
Secrétariat général de l'enseignement catholique
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05.
Tél. : 01 53 73 73 71 (58)
Reproduction interdite